

Objet : Marché n° 22.013 – Exploitation de déchèteries situées sur le territoire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, lot 1 - Déclaration de sous-traitance modificative de la part du titulaire SUEZ RV CENTRE EST au profit de l'entreprise MS RECYCLAGE.

Le Président de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10,
VU la délibération 2020-094 du Conseil Communautaire en date du 15 juillet 2020 portant délégation du Président, article 15,

La CCBPD a conclu le marché alloti n° 22.013 pour l'exploitation de déchèteries situées sur le territoire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.

Le lot n° 1 « Exploitation des bas de quais des quatre déchèteries de la CCBPD, exploitation des hauts de quais des trois déchèteries de la CCBPD, assistance technique à l'exploitation du haut de quai de la déchèterie de Theizé » a été notifié le 19 décembre 2022 à l'entreprise SUEZ RV CENTRE EST pour un montant de 1 648 782.20 € HT pour la période initiale de deux ans et de 3 297 564.40 € HT pour la période totale avec la reconduction de deux ans incluse (soit pour une durée de quatre ans). L'entreprise SUEZ RV CENTRE EST a annexé à son acte d'engagement une sous-traitance au profit de l'entreprise SCHIED ENVIRONNEMENT RECYCLAGE, devenue MS RECYCLAGE après changement de dénomination, pour un montant de 668 371.20 € HT couvrant la durée totale du marché, reconduction incluse. Ce montant a été revu à la baisse (392 000 € HT sur la durée totale du marché, soit 4 ans) et a donc fait l'objet d'un acte de sous-traitance modificatif en date du 17 juin 2025. Le montant est à nouveau modifié, c'est pourquoi le titulaire présente un nouvel acte de sous-traitance modificatif. Cela étant exposé, le Président

DECIDE

Article 1^{er} : D'agréer la sous-traitance modificative confiée à l'entreprise MS RECYCLAGE par le titulaire entreprise SUEZ RV CENTRE EST.

Le siège de l'entreprise sous-traitante est situé 45 rue du Petit Lac, Le Bois d'Oingt, 69620 VAL D'OINGT et son numéro de SIRET est le 809 464 142 00011.

Nature des prestations sous-traités pour un montant de 530 000 € HT sur la durée totale du marché, soit 4 ans :

- Transport de bennes pour les déchèteries de Theizé et Saint Laurent d'Oingt.

Article 2 : La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance modificative du 17 juin 2025.

Article 3 : Les dépenses de fonctionnement en résultant seront imputées sur les crédits inscrits au budget général, exercice 2026, chapitre 11.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat. Elle sera communiquée au Conseil Communautaire dès sa prochaine réunion et inscrite au registre des délibérations.

Article 5 : Le Directeur Général des Services et le Trésorier communautaire sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le 05/02/2026
ID : 069-200040574-20260203-2026_012-AU



Fait à Anse, le 3 février 2026

Le Président,
Daniel POMERET

